

14. À quelles informations puis-je accéder sur la plate-forme Wal-protect?

Vous pouvez accéder aux informations telles que :

- informations personnelles (coordonnées, contacts...);
- informations sur votre dossier (demandes, révisions), notamment concernant l'état d'avancement de vos demandes et révisions;
- informations sur vos droits APA (par exemple, montant payé);
- informations sur la reconnaissance de votre perte d'autonomie, comme votre catégorie ou le nombre de points de perte d'autonomie.

Vous pouvez télécharger :

- le formulaire d'accusé de réception de l'introduction d'une demande;
- le formulaire d'évaluation médicale;
- l'attestation mentionnant l'évaluation de votre perte d'autonomie;
- le formulaire de déclaration de séjour à l'étranger;
- le modèle de certificat de vie.